

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA Vallée du Rhône et de la Loire
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

5 Cent. le Numéro

« DES HAINE LE TEMPS EST PASSÉ »
(SHAKESPEARE)

ABONNEMENTS :
LYON, RHÔNE, LOIRE, SAÛNE-ET-LOIRE, AIN, ISÈRE 3 Mois 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGÈRIE 7 »
Les abonnements partent des 1^{er} et 16 de mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 45
DIMANCHE 9 Septembre 1894 — Saint Omer
— DEMAIN SAINTE PULCHÉRIE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. } Place des Terreaux, 7
RÉDACTION, de 3 heures à minuit. }
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne..... 1.50
Prix divers pour les Annonces démocratiques et Décès.

LA MORT DU COMTE DE PARIS

BULLETIN DU JOUR

Mort du comte de Paris

Le comte de Paris a rendu le dernier soupir si doucement qu'il a fallu constater que le cœur ne battait plus, il était exactement 7 h. 40.

A ce moment tous les princes et princesses présents au château étaient dans sa chambre agenouillés autour de son lit. La comtesse de Paris debout, tenait la main du prince; jusqu'au dernier moment elle garda les mains du mourant dans les siennes puis, quand tout fut fini elle ferma les yeux et leva sa main sur son front en disant : Adieu !

Alors tous les princes sont venus auprès du lit mortuaire dans l'ordre suivant.

Le duc d'Orléans, duc de Chartres, duc de Nemours, prince de Joinville, duc d'Aumale, comte d'Eu, duc d'Alençon, duc de Penthièvre, le prince Antoine et le prince Emmanuel.

Tout à tour ils ont mis genoux à terre et ont baisé la main du comte de Paris.

Se trouvant également dans la chambre mortuaire le docteur Récamier, le duc de Luynes, secrétaire du comte de Paris, Aubry-Vitet, les capitaines Morhain et Marsaigny.

Dans les quelques paroles qu'il a pu prononcer, le prince a exhorté les siens : « Supportez avec résignation l'épreuve que vous traversez : pour moi, j'offre à Dieu mes souffrances et ma vie, le priant de les accepter pour le salut de mon âme et pour le bonheur de la France ! »

C'est vers quatre heures du matin que l'on comprit que la fin allait arriver. Mgr d'Hulst lui-même se pencha vers lui et eut pas d'agonie; le prince s'éteignit lentement, sans souffrance, à sept heures quarante. Le docteur Récamier, se penchant sur le comte, constata que le cœur ne battait plus.

Après que tous les assistants eurent défilé devant le mort, ils se rendirent à la chapelle du château, où Mgr d'Hulst dit la messe.

Il est probable que tous les détails des funérailles seront réglés aujourd'hui. Des dépêches ont été expédiées dès la première heure dans toutes les directions, notamment aux personnes attachées à la maison du prince.

Aussitôt après la mort, un cavalier est parti pour l'extrémité du parc du côté de Buckingham, où se trouve la grande entrée au sommet de laquelle flottait le drapeau tricolore. Celui-ci a été immédiatement mis en berne.

Les cloches de la petite église protestante de Stowe-House ainsi que celles des églises de Buckingham sonnent le glas funèbre.

M. Lanquet, notaire de la famille d'Orléans, est parti samedi matin pour Stowe-House, avec M. le comte d'Haussonville.

La fin de l'illustre défunt a été très digne.

On n'aperçoit, sur le lit de mort, ni sceptre, ni couronne, mais on y voit un crucifix et un drapeau tricolore, deux emblèmes devant lesquels tous les vrais Français, sans distinction d'opinion, doivent s'incliner.

Dès que la mort du prince a été connue à Paris, le Comité royaliste a envoyé un télégramme de condoléance au duc d'Orléans, qui devient le chef de la maison de France.

M. Dufouille a été autorisé à rester à Paris afin d'assurer le service du bureau royaliste. Dans l'après-midi, un télégramme est arrivé à ce bureau, envoyé au nom du duc d'Orléans par M. Aubry Vitet, et adressé à M. Stowe-House les personnes qui, depuis le 24 juin 1886, auraient à tour de rôle séjourné pendant vingt jours auprès du comte de Paris. Rien n'est encore fixé sur la date des funérailles.

Des registres sont ouverts chez M. Bocher et au bureau de la rue Saint-Honoré, où s'inscrivent depuis ce matin les royalistes de Paris.

Devant l'éventualité de la fin imminente du comte de Paris, la famille d'Orléans se proposait, dit-on, de demander au gouvernement que les obsèques aient lieu à Dreux, dans le caveau où reposent déjà plusieurs membres de la famille; mais rien n'a été résolu jusqu'à ce que la famille d'Orléans se soit prononcée sur la question de la sépulture.

On semble persuadé, dans l'entourage du prince, qu'il a réglé dans son testament, la question de ses funérailles, le cérémonial, et indiqué l'endroit où il désire être inhumé.

Nous croyons savoir que certains ministres, à l'esprit généreux et libéral, ne seraient pas éloignés d'autoriser, sans certaines conditions, le transfert immédiat à Dreux, de la dépouille de M. le comte de Paris; d'autres, au contraire, font des objections, redoutant des manifestations qui provoqueraient des polémiques; et des attaques de la part des radicaux; quelques-uns, enfin, proposent une transaction qui consisterait à laisser écouler un certain laps de temps entre les funérailles solennelles en Angleterre et le transfert à Dreux.

C'est seulement après les funérailles que le duc d'Orléans recevra, dit-on, ses amis et les anciens conseillers de son père.

Les journaux monarchistes n'ont pas encore commenté la nouvelle de la mort du comte de Paris.

Le *Soleil*, cependant, a fait paraître dans la matinée une édition spéciale largement écaillée de noir. Nous détachons les lignes suivantes de l'article de M. Edouard Hervé :

« Si le comte de Paris n'a pas régné, il a rendu possible le rétablissement de la monarchie. Cet fut la sa pensée, ce fut le grand service qu'il rendit à son pays et à sa famille. Il refit l'unité du parti monarchique. »

« Malgré les difficultés et les tristesses de l'heure présente il laisse à son fils une

situation meilleure que celle qu'il avait lui-même en entrant dans la vie. Le comte de Paris, avant 1873, était le représentant d'une monarchie; aujourd'hui, grâce à son père, le duc d'Orléans est le représentant de la monarchie.

« La différence est grande; tout le monde le comprendra. »

Le *Gaulois* dit que l'éventualité de la mort imminente de M. le comte de Paris n'a pas été étrangère à la convocation anticipée du conseil des ministres, et que la question des obsèques y sera examinée.

Quelle sera la réponse du gouvernement si on lui demande qu'elles aient lieu à Dreux, dans le caveau de la famille royale? Le *Gaulois* croit savoir que certains ministres seraient disposés à autoriser le transfert immédiat; d'autres, au contraire, redouteraient des manifestations ou des attaques des radicaux; quelques-uns, enfin, proposeraient de laisser écouler un certain temps entre les funérailles solennelles en Angleterre et le transfert à Dreux.

Le discours de Guillaume II

Le discours de l'empereur fait l'objet de tous les commentaires. Il est regardé par toute la presse comme la plus remarquable manifestation oratoire du jeune souverain.

La portée de l'allocution impériale dépasse de beaucoup le cercle restreint devant lequel elle a été prononcée. Cependant, ce qui frappe le plus, ce n'est pas la sémouance aux agrariens, administrée de main de maître; ce n'est pas davantage la fière déclaration du monarque en proclamant le droit divin, ni les curieuses paroles : « Ma porte est ouverte en tout temps à chacun de mes sujets. »

Ce qui attire l'attention, c'est l'invitation à la noblesse à se rallier autour du trône pour combattre pour la religion, la morale et l'ordre contre le parti du désordre.

On craint que ce discours ne soit le prélude de mesures réactionnaires; mais on se plaît encore à espérer que le souverain, en déclarant la guerre aux partis révolutionnaires, entend les réduire surtout par des armes morales et non pas au moyen de lois d'exception.

Suivant leur couleur politique, les journaux s'attachent plus particulièrement à souligner l'avertissement énergique donné à la noblesse agrarienne ou la menace adressée aux révolutionnaires.

La Convention de délimitation Birmano-Chinoise

Le *Times* publie le texte complet de la convention de délimitation de la frontière birmano-chinoise, signée le 1^{er} mars dernier à Londres, et ratifiée le 23 août. Elle comprend vingt articles.

La frontière suivra désormais, depuis un point situé au Sud de 55°35' de latitude nord (la frontière du nord de ce point est réservée pour une délimitation ultérieure), c'est-à-dire depuis un point situé un peu au sud de Bhamo, l'ancien tracé, sauf quelques concessions à la Chine, dans le nord du Thibet. Depuis le 23°41', la frontière suivra la rivière Salouen jusqu'à la limite nord du cercle de Kunlong, avec laquelle elle se confondra en se dirigeant vers l'Est, de façon à laisser tout le cercle de Kunlong à l'Angleterre, et à la Chine l'Etat de Kokoang.

La frontière se dirige ensuite vers le Sud jusqu'à ce qu'elle regagne le Mékong. L'Angleterre, en échange de concessions dans la préfecture de Teng-Yueh (dans la partie nord de la frontière) renonce à ses droits de souveraineté sur les Etats de Munglem et de Kiang-Hung (deux Etats shans orientaux), droits possédés antérieurement par les rois d'Avra concurremment avec l'empereur de Chine, mais à condition que la Chine ne cède, sans le consentement de la Grande-Bretagne, aucune portion de ces Etats à une autre nation.

Une commission mixte vérifiera et délimitera pratiquement la nouvelle frontière, et devra avoir terminé ses travaux dans l'espace de trois ans.

Les articles de 8 à 20 de la convention se réfèrent aux intérêts commerciaux et sont des plus importants. L'entrée en franchise dans les pays respectifs de toutes les marchandises, sauf le riz et le sel, est stipulée pour six ans. La Chine pourra nommer un consul en Birmanie, et l'Angleterre un consul à Manyne (dans le Yunnan), sans préjudice d'autres consuls qui pourront être nommés au fur et à mesure que l'utilité s'en fera sentir; des passeports seront accordés aux nationaux respectifs, etc.

Tremblement de terre à Galatz

Une lettre de Galatz, datée du 3 septembre, communique aux *Débats* les détails suivants sur le tremblement de terre qui s'est récemment produit en Roumanie :

« J'étais vendredi, dans l'après-midi, à compiler des documents, quand je me sentis chavirer sur ma rocking-chair, en même temps que m'érouvissait un effroyable fracas. C'était ma maison qui était secouée comme un simple panier à salade par un tremblement de terre. Je me précipitai dehors et j'arrivai dans le jardin juste pour assister à une seconde secousse. Les arbres immobiles auparavant, sous un ciel bleu de plus de 40°, s'agitèrent comme plume au vent. Je jugeai prudent de laisser passer quelque temps avant de me hasarder sous mon toit. Quand je rentrai, je trouvai mes pauvres documents gisant dans le platras du plafond de mon cabinet. C'est, d'ailleurs, à peu près tout le mal qu'il y a eu chez moi. Vous savez sans doute par les dépêches que tout le monde ici ne s'en est pas tiré à aussi bon compte. Il y a eu cinq tués et quelques blessés. Les églises ont toutes beaucoup souffert. Seule, la synagogue a résisté. »

« Il y a tous les ans, dans le pays, plusieurs secousses, en général très anodines. J'en ai déjà bien éprouvée une dizaine. Mais aucune n'approchait de la violence de celle de vendredi. Si les maisons, au lieu d'être espacées et à un seul étage, avaient été construites à l'occidentale, il y aurait eu d'effroyables malheurs. »

AU PAYS DE RONSARD

Montoire, 5 septembre.

Les opérations intéressantes des manœuvres commencent dans la vallée du Loir, de Vendôme à l'embouchure de la Broye. Elles comportent un débarquement de tout un corps d'armée, le II^e, par des lignes à une seule voie, dans les trois gares de Pont-de-Broye, Montoire et Vendôme. Depuis hier soir j'assiste aux préliminaires de l'opération et depuis ce matin, à l'opération elle-même.

Vous en parlerai-je ? Je n'en sais rien. Les choses ont marché à souhait et nos troupiers ont excellé mine, voilà le résumé de mes remarques. Mais en parcourant les cantonnements, j'ai retrouvé très vives des impressions que je croyais effacées, car ce petit pays de Vendôme est une vieille connaissance.

C'est la France en raccourci, la vraie France restée gauloise dans les moelles. Il confine au Chinois, qui vit naïve Rabelais, et à l'Anjou qui glorifiait dimanche dernier le vieux poète Joachim de Bellay.

C'est le pays de Ronsard et c'est celui de ce bon Antoine de Bourbon qui fut le père de Henri IV et l'un des auteurs de la tant jolie chanson populaire

Si le roi m'avait donné
Paris la grande ville
Et qu'il eût fallu changer
Pour l'amour de ma mie
Je n'aurais dit au roi Henri
Reprenez votre Paris
J'aime mieux ma mie
O gué,
J'aime mieux ma mie.

Dans la commune de Mazangé, en vue du Loir et des ruines pittoresques et grandioses de Lavardin, le château de la Bonaventure, séjour favori de ce Bourbon insouciant et gai, existe encore, non loin du château natal de Rochambeau, le compagnon de Lafayette en Amérique.

Rien ne saurait rendre la grâce molle et heureuse de ce petit coin de France, où les derniers pompiers donnent le cidre, un cidre doux et parfumé, où les coteaux donnent un de ces vins blancs de Touraine qui ont tant contribué à rendre aimable la cour de France, à l'époque où elle préférait le val de la Loire aux grâces majestueuses de Versailles.

La douceur des coteaux, les méandres de la rivière, le velouté des prés, je ne sais quoi dans l'air, dans la lumière, font pour tous ceux qui y viennent quelque chose de déjà vu. C'est comme un raccourci de la grande patrie où chacun retrouve un coin de sa terre natale. Nous avons parlé de Lyon, en Dauphiné, dans la partie haute du Beaujolais de ces sites heureux.

Ce qui le rend cher surtout ce pays de Vendôme, c'est que là s'est balbutié, puis officiné le sens littéraire de la patrie. Là, nos vieilles traditions grecques et latines se sont renouées avec Ronsard, c'est dans un des replis les plus charmants de la falaise du Loir que le poète est né; c'est là qu'il a vécu, c'est de là qu'il a groupé la *Pléiade*. A travers l'amour de l'antiquité dont son école fait parade, on retrouve surtout l'affection profonde pour la terre de France. C'est ainsi que Joachim du Bellay, vivant à Rome, se sentait pris de nostalgie en songeant à son « Loyre gaulois ».

Tout à l'heure, de Vendôme à Couture, en visitant dans leurs cantonnements nos petits troupiers bretons arrivant de Vannes, de Lorient, de Quimper ou de Brest, j'ai accompli un pèlerinage au château natal du poète, à l'exquis chemin, au penchant de ces coteaux modérés qu'aimait Sainte-Beuve, par les vignes et les chaumes ! Et les amusantes choses qu'on y voit. Ainsi Troô, la ville souterraine, où des kilomètres de couloirs conduisent à d'inaccessibles retraites, ses grottes encore habitées, séparées de l'air libre par une porte et une fenêtre creusées à même la roche et à demi masquées par un figuier. Ce bourg de Troglodytes est une chose étrange, curieuse et gaie, n'en déplaise aux archéologues que n'y cherchent que des pointes de silex ou des chicanes de guerre.

Ces réduits, une tamberle gigantesque, une église romane couronnant la colline, de vieilles arcades de gothique angevin, puis, au bas, le chemin de fer et un pont d'acier jeté sur le Loir au cours lent, voilà, en raccourci, toute notre civilisation depuis ses origines.

Là-dedans, parmi ces maisons blanches et ces grottes encore habitées, une population heureuse de son vin clair, de son ciel lumineux, de ses grosses cultures et ne demandant rien de plus. A tel point que lorsqu'on a voulu un cécironne attiré pour faire visiter les souterrains et toucher les pourboires des touristes, on a dû le faire venir de la Corrèze, comme d'autres viennent d'Amérique pour être Suisse.

En face de Troô, sur l'autre rive de la Loire, est Couture. Le village se groupe autour d'une jolie église gothique, un peu défigurée par la Renaissance, mais, si gentiment, qu'on le pardonne à Ronsard, auteur de ces embellissements.

L'église était close, le curé ayant craint l'irrégularité des soldats pour un temple qu'il entretenait avec un soin pieux.

Par la fenêtre du presbytère, il a vu mes tentatives d'effraction et il est venu m'ouvrir la porte, pour me montrer ses richesses. Il en a quelques-unes, un autel en bois sculpté, donné par Louis XIV à son valet de chambre Dubois, seigneur de Couture et un groupe en bois sculpté aux figures expressives, mais malheureusement peint en blanc.

Enfin, relégué dans une armoire de la sacristie, un véritable trésor : des statues tombales du père et de la mère de Ronsard. Elle, ressemblant à une madone du moyen-âge, debout, les mains jointes dans un geste gracieux; lui, à genoux, revêtu de son armure, casqué, un grand panache flottant sur l'épaule.

Les deux figures sont fort expressives. Elles furent faites sur l'ordre de Ronsard lui-même.

L'église étant trop petite, on supprima le mausolée, niche qui est devenue un banc d'ouvriers; les deux statues allèrent dans le jardin d'un curé et servirent de cible à la marmaille de Couture. Les archéologues locaux — on sait combien c'est gent irascible — se fâchèrent; alors on relégué les parents de Ronsard dans l'armoire où le curé actuel les découvrit, à sa stupéfaction profonde.

Ronsard, outre le tombeau de siens, a doté l'église de panneaux en bois sculpté.

Mais c'est à son château de la Poissonnière surtout qu'il a donné carrière à son esprit inquiet et chercheur. L'habitation, les petits édifices qui l'entourent, montrent en lui un désir de nouveauté, qui ne peut être satisfait d'ailleurs. Partout des inscriptions curieuses qui lui sont attribuées. L'une d'elles se retrouve à chaque instant :

Le château est abrité par un beau bois qui, jadis, devait se relier au bois de Gatines et former avec celui-ci cette forêt de Gatines que le poète a tant aimée et chantée :

Assis sous tes ombrages verts,
Gatines je te chante !...

Hélas ! la forêt de Gatines a, en partie, disparu, remplacée par un plateau de culture et un village qui rappelle la sacrifice. Les Essarts sont, en effet, dans la partie *chartée* de l'ancienne forêt.

De là haut, on a une vue étendue sur l'harmonieuse vallée et ses deux horizons dont s'imprégna le génie de Ronsard. On regrette que la tentative si française du poète ait dévié par la chute de notre littérature dans le classicisme à outrance. Quelle belle voie cet amour de la terre natale ouvrait aux lettres et que de trésors d'esprit gaspillés dans ces fades restitutions d'un passé quinze fois séculaires. Sans Ronsard nous y serions encore, c'est-à-dire sous nos paysages si doux, ceux aussi de la Savoie et du Lyonnais. Les pages des *Confessions* sur les Charmettes et Rochecardon sont comme un écho, plus puissant, des poètes de la *Pléiade* chantant les mols horizons de Touraine et du Vendômois.

Au moment où je quittais le parc de Ronsard, des rumeurs de cuivre et de tambour venaient; c'était le 93^e qui entrait dans le village. Encore la vraie et la saine France. Avec Ronsard et le drapeau, nous voilà loin, n'est-ce pas, de Gérard Hauptmann et d'Ibsen qu'on oppose à notre clair génie national !

LA Vie d'un Prétendant

M. le comte de Paris, qui vient de s'éteindre, après une longue et cruelle agonie, sur cette terre hospitalière où son grand père s'était réfugié après les événements de 1848, était né le 14 août 1838.

Il venait d'entrer dans sa cinquante-septième année.

Il était le fils aîné du duc d'Orléans qui mourut en 1842, si inopinément, des suites d'un accident de voiture.

A cette nouvelle, la France entière prit le deuil; celui qu'elle venait de perdre était l'orgueil et l'espoir de la nouvelle dynastie.

Son fils vient de mourir et c'est peine si son décès fait sensation.

Elle semble passer inaperçue; l'opinion publique ne s'en émeut pas, et personne, autour de ce cercueil à peine fermé n'a osé crier : « Le roi est mort ! vive le roi ! »

Quel contraste entre la mort du père et la mort du fils ?

Le duc d'Orléans, qui était très aimé du peuple et de l'armée et qui annonçait un prince libéral, ami des arts, prodigue de dévouement et de courage, respectueux serviteur de la Charte de 1830, dissipait les inquiétudes de l'avenir et consolidait le nouvel état de choses. Lui mort, la monarchie constitutionnelle a été ébranlée sur sa base.

L'héritier du trône de Louis-Philippe, laissait deux fils en bas âge et une régence devait fatalement être la conséquence d'un interrègne.

La duchesse d'Orléans était d'origine allemande et n'a-t-on pas osé en faire un grief à ses deux fils.

Le comte de Paris avait donc quatre ans au moment de la mort de son père.

C'est sur lui que reposait tout l'espoir de la famille d'Orléans.

Après la révolution de février le comte de Paris et le duc de Chartres suivirent en exil leur grand-père.

Leur mère leur avait déjà donné un précepteur, M. Adolphe Regnier, membre de l'Institut qui l'accompagna en exil, pour compléter leur instruction et leur éducation.

Les deux princes, liés par une amitié qui n'a jamais faibli dans la mauvaise fortune, reçurent une instruction digne des fils de France.

Ils semblaient appelés aux plus hautes destinées; toutes leurs espérances ont été déçues.

L'opinion publique et l'attention du peuple, se sont détachées d'eux et du système gouvernemental qu'ils représentaient.

Le comte de Paris a fait de nombreuses excursions en Europe pour se familiariser avec les langues des pays étrangers qu'il visitait.

En 1861, désespérant de rentrer en France, le comte de Paris partit avec son frère pour l'Amérique et prit du service dans l'armée des Etats-Unis.

Ils font, tous deux, pour ne jamais se séparer, même sur les champs de bataille, la guerre de sécession.

Ils deviennent, en qualité de capitaines d'état-major, aides de camp du général Mac-Cellan, qui commandait l'armée du Potomac.

Ils assistent au siège de York-Town et aux batailles de Williamsburg, de Fair-Oaks et de Gaines- Mills.

Entrant en Europe, ou plutôt en Angleterre, puisque le territoire français lui était encore interdit par les lois de proscription du second Empire, le comte de Paris, de soldat qu'il était, se fit littérateur.

Il collabora à la *Revue des Deux-Mondes*, sous des pseudonymes différents.

Il fit paraître une étude sur les effets de la crise cotonnière dans la Lancashire; une lettre sur l'Allemagne nouvelle en août 1867, qui faisait déjà prévoir les événements de 1870; l'Eglise d'Etat et l'Eglise libre en Irlande, en mai 1868;

Il publia sur les associations ouvrières en Angleterre, ou les *Trades unions*,

ront établis d'après le système différentiel, qui consiste essentiellement à abaisser le prix kilométrique au fur et à mesure de la longueur de l'itinéraire parcouru.

Grâce à ce système, le parcours de Pétersbourg à Odessa, qui est de 1.824 verstes (soit 1.945 kilomètres environ) et qui coûte actuellement 68 — 51 — 25 roubles selon la classe, ne coûtera que 30 — 18 — 12 roubles. Les 12 roubles, prix du voyage en troisième classe, équivalent à 30 francs. C'est à peu près comme si le prix du voyage de Paris à Marseille était réduit de 42 fr. 50, prix actuel, à 13 ou 14 fr.

Ce système différentiel a déjà fait ses preuves sur les chemins de fer hongrois. A un déficit de la première année a succédé le bénéfice croissant des années suivantes, conséquence du développement des transits facilités par le bon marché. Ainsi en est-il advenu pour la poste de la réduction du prix de l'affranchissement des lettres.

A noter que les voitures des lignes russes sont les plus confortables de l'Europe.

LA Vie d'un Prétendant

M. le comte de Paris, qui vient de s'éteindre, après une longue et cruelle agonie, sur cette terre hospitalière où son grand père s'était réfugié après les événements de 1848, était né le 14 août 1838.

Il venait d'entrer dans sa cinquante-septième année.

Il était le fils aîné du duc d'Orléans qui mourut en 1842, si inopinément, des suites d'un accident de voiture.

A cette nouvelle, la France entière prit le deuil; celui qu'elle venait de perdre était l'orgueil et l'espoir de la nouvelle dynastie.

Son fils vient de mourir et c'est peine si son décès fait sensation.

Elle semble passer inaperçue; l'opinion publique ne s'en émeut pas, et personne, autour de ce cercueil à peine fermé n'a osé crier : « Le roi est mort ! vive le roi ! »

Quel contraste entre la mort du père et la mort du fils ?

Le duc d'Orléans, qui était très aimé du peuple et de l'armée et qui annonçait un prince libéral, ami des arts, prodigue de dévouement et de courage, respectueux serviteur de la Charte de 1830, dissipait les inquiétudes de l'avenir et consolidait le nouvel état de choses. Lui mort, la monarchie constitutionnelle a été ébranlée sur sa base.

L'héritier du trône de Louis-Philippe, laissait deux fils en bas âge et une régence devait fatalement être la conséquence d'un interrègne.

La duchesse d'Orléans était d'origine allemande et n'a-t-on pas osé en faire un grief à ses deux fils.

Le comte de Paris avait donc quatre ans au moment de la mort de son père.

C'est sur lui que reposait tout l'espoir de la famille d'Orléans.

Après la révolution de février le comte de Paris et le duc de Chartres suivirent en exil leur grand-père.

Leur mère leur avait déjà donné un précepteur, M. Adolphe Regnier, membre de l'Institut qui l'accompagna en exil, pour compléter leur instruction et leur éducation.

Les deux princes, liés par une amitié qui n'a jamais faibli dans la mauvaise fortune, reçurent une instruction digne des fils de France.

Ils semblaient appelés aux plus hautes destinées; toutes leurs espérances ont été déçues.

L'opinion publique et l'attention du peuple, se sont détachées d'eux et du système gouvernemental qu'ils représentaient.

Le comte de Paris a fait de nombreuses excursions en Europe pour se familiariser avec les langues des pays étrangers qu'il visitait.

En 1861, désespérant de rentrer en France, le comte de Paris partit avec son frère pour l'Amérique et prit du service dans l'armée des Etats-Unis.

Ils font, tous deux, pour ne jamais se séparer, même sur les champs de bataille, la guerre de sécession.

Ils deviennent, en qualité de capitaines d'état-major, aides de camp du général Mac-Cellan, qui commandait l'armée du Potomac.

Ils assistent au siège de York-Town et aux batailles de Williamsburg, de Fair-Oaks et de Gaines- Mills.

Entrant en Europe, ou plutôt en Angleterre, puisque le territoire français lui était encore interdit par les lois de proscription du second Empire, le comte de Paris, de soldat qu'il était, se fit littérateur.

Il collabora à la *Revue des Deux-Mondes*, sous des pseudonymes différents.

Il fit paraître une étude sur les effets de la crise cotonnière dans la Lancashire; une lettre sur l'Allemagne nouvelle en août 1867, qui faisait déjà prévoir les événements de 1870; l'Eglise d'Etat et l'Eglise libre en Irlande, en mai 1868;

Il publia sur les associations ouvrières en Angleterre, ou les *Trades unions*,

un livre édité en 1869, qui eut les honneurs d'être traduit en plusieurs langues.

Lors de la déclaration de guerre avec l'Allemagne, le duc de Chartres et lui, demandèrent, ainsi que plusieurs princes de la famille, à servir dans l'armée française, avec quel grade que ce fut.

Le 11 août 1870, cette demande fut repoussée.

Leur dévouement et leur patriotisme portaient sans doute ombrage à l'Empire qui s'effondrait déjà sous le poids des défaites successives et de la colère du peuple.

Après la guerre, lorsque l'Assemblée nationale, réunie à Bordeaux pour traiter de la paix et de la constitution d'un gouvernement régulier, abrogea les lois d'exil qui frappaient, depuis vingt-trois ans, les enfants et les petits-enfants de Louis-Philippe, le comte de Paris entra en France et s'installa à Paris.

Spolié, pendant l'Empire, la famille d'Orléans rentra dans ses biens

pas songer à une page d'histoire d'avant 1870.

Le plus habile, et aussi le plus sinistre homme d'Etat prussien, M. de Bismarck, était alors ambassadeur à la cour de Napoléon III.

De tous les ambassadeurs à la cour de France, aucun n'égalait en amabilité le comte de Bismarck; toutes les dames du cercle intime de l'impératrice furent séduites par son talent de beau causeur; il ne négligea aucune gracieuse frivolité pour les mettre dans son jeu; il offrit des fleurs à celle-ci et fit valser celle-là; il feignit, sinon d'être épris, mais d'être enthousiasmé de la beauté de l'impératrice, sachant qu'on est femme qui impérialise et que la flatte Eugénie avait l'oreille de Napoléon III.

Les approches bien préparées, l'empereur ne fut pas difficile à aborder et à séduire. Le fallacieux ambassadeur de la Prusse lui offrit la frontière du Rhin, le Luxembourg et la Belgique — toujours le bien d'autrui.

Le mari d'Eugénie, l'halluciné et peu scrupuleux Napoléon, n'eut garde de ne point donner dans le panneau. Il fut bien joué; l'on sait comment M. de Bismarck, muni de l'acquiescement de l'empereur à la politique d'annexion, exploita les craintes et la jalousie internationales contre nous et nous mit en suspicion dans toute l'Europe.

Souvenons-nous. Le bloc enligné que nous offrirait aujourd'hui Guillaume II, ne me dit rien qui vaille, s'il n'y a du Bismarck là-dessous; c'est toujours quelque même farine.

Par hasard, la Prusse ne nous offrirait-elle pas tout le Maroc afin de nous brouiller avec l'Espagne? La Tripolitaine, pour exaspérer la Turquie après l'Italie? Le Siam, pour jeter l'Angleterre dans la Triple-alliance? Enfin, la renonciation à l'Alsace-Lorraine, pour nous déshonorer?...

Cette renonciation, serait, en effet, pour la France, la chute la plus profonde; la nation n'aurait plus de noble objectif, plus d'idéal, elle aurait perdu la foi en cette justice immanente dont Gambetta parlait si éloquemment, et qui est restée dans bien des consciences d'où ce serait un sacrilège de l'arracher.

Mais, diront peut-être des politiques de courte envergure, sans renonciation à l'Alsace-Lorraine, pas de désarmement, pas de grande extension coloniale!

Est-ce bien sûr? Chaque année de paix armée ne nous reproche-t-elle pas le jour de la restitution par le seul fait de la lassitude de l'Europe, et particulièrement de l'Allemagne, à se ruiner en armements pour perpétuer une iniquité commise dans une heure de haine et d'ambition fustigée à la Prusse autant qu'à la France?

Et quant à notre expansion coloniale, n'est-elle pas indépendante des bons offices de la Prusse? Avec l'alliance de la Russie nos bons rapports avec l'Espagne et la Turquie, nos intérêts ne sauraient être méconnus dans le règlement des questions du Maroc et de la Tripolitaine.

Pour Madagascar, c'est une terre française depuis Louis XIV et où la Prusse n'a rien à voir. Siam est une autre affaire; mais Siam nous est-il indispensable? Ne commençons-nous pas à en avoir suffisamment de ces pays de jungles à guet-apens, et pour Siam serait-ce bien la peine de rompre avec l'Angleterre et d'embrasser la Prusse?

Il est vrai que plus le protectionnisme sévit en Europe, ruinant à la fois l'industrie et l'agriculture, plus la nécessité se fait sentir d'un vaste domaine colonial pour y trouver des débouchés à nos produits; toutefois il faut savoir mettre des bornes à l'extension; notre domaine est déjà immense; n'allons pas imiter ces terribles avides acquérant plus de terres qu'ils n'en peuvent faire valoir.

Dans tous les cas, admettant que la rive droite du Mékong nous intéresse, nous ne pouvons pour cela oublier la rive gauche du Rhin, c'est de ce côté que l'Alsace-Lorraine se rappelle à notre souvenir — Vergiss mein nicht! nous crie-t-elle.

PIERRE VALIN.

INFORMATIONS

Le Conseil des ministres. Tous les ministres, sauf MM. Viger et Leygues, ont assisté au Conseil tenu samedi à Pont-sur-Seine, sous la présidence de M. Casimir-Perier.

M. Viger, ministre de l'Agriculture est parti samedi matin à 9 h. 25, se rendant à Beaune, où il va présider les fêtes du comice agricole.

M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, est également retenu dans le Lot-et-Garonne, où il doit présider aussi le comice.

Les ministres sont arrivés à Pont-sur-Seine à 10 h. 40. Ils étaient attendus à la gare par MM. du Taigny et le colonel Chamin.

Ils ont pris place dans trois landaus qui les ont conduits au château.

Dès leur arrivée, les ministres se sont réunis en Conseil, sous la présidence de M. Casimir-Perier. Le Conseil a été interrompu par le déjeuner et repris ensuite.

M. Hanotaux a donné connaissance des instructions concertées par lui et le ministre des colonies avec l'Italie indépendante du Congo à la suite de l'arrangement franco-belge du 14 août 1894 qui a ordonné la reprise des postes français à la France.

M. Hanotaux donne ensuite communication au conseil de l'arrangement qu'il vient de conclure avec le prince Svast agissant au nom du gouvernement siamois; les pourparlers qui ont amené cet accord se sont engagés à la suite des faits récemment signalés et qui avaient provoqué des réclamations de la part du gouvernement français.

Il a été entendu que des commissions permanentes composées de fonctionnaires français et siamois en nombre égal seraient constituées sur les lieux et notamment dans les provinces d'Angkor et de Battambang, à l'effet de procéder après enquête au règlement des incidents ou de tous autres différends locaux et d'assurer la complète exécution des traités et conventions du 3 octobre 1893.

Les pouvoirs des commissaires français n'ont pas été renouvelés par suite d'un accord entre les deux gouvernements.

Le Conseil a autorisé le ministre de la guerre à maintenir sous les drapeaux jusqu'en avril 1895, 300 hommes des 30.000 de la classe 1894 qui devaient être renvoyés avec la classe.

M. Barthou a rendu compte de l'application de la loi du 29 juin 1894 sur les caisses de retraite des ouvriers mineurs.

Le Conseil a décidé, sur la proposition de M. Barthou, qu'une commission technique serait constituée pour étudier les projets relatifs au canal des Deux-Mers.

Les admis à l'école des mines. Le Journal Officiel publie la liste des trente élèves admis à l'école des mines de Saint-Etienne.

Voici cette liste: MM. Pommier, Gorce, Baron, Gamzon, Férey, Langlade, Bousquet, Salomon, Descombes, Héroux, Piella, Orizmanat, Blache, Mousset, Delage, Merlié, Héribert, Vigery, Fraisse, Pournaud, Thomas, Clapier, Grandjean, Marbou, Chaillet, Marty, Camus, Grandjean, Jalabert, Chossidon.

L'élection de Nogent-sur-Seine. Le Figaro dit que la candidature de M. Edmond Robert à l'élection de Nogent-sur-Seine de dimanche a de grandes chances de succès.

A propos de Lourdes. Le Gil Blas et M. Emile Zola sont poursuivis en police correctionnelle par M. Bourgeois, entrepreneur de la construction de l'église de Lourdes, qui se plaint d'avoir été diffamé dans le dernier roman de M. Zola, Lourdes.

Les grandes manœuvres. La manœuvre de samedi a été contrariée par une violente bourrasque de pluie qui a affecté toute son intensité au moment où l'intérêt devenait plus vif.

Un suppositif un ennemi maître de Vendôme qui, se voyant menacé par une armée française, venait du sud, se portait sur les hauteurs Ste-Anne, près de la route de Tours, essayant de barrer le passage.

L'ennemi était la 22^e division. L'assaillant était la 11^e. L'ennemi était artillerie toute l'artillerie, à l'assaillant toute la 11^e brigade de cavalerie.

La 21^e division a quitté Montoire vers 6 h.; la 22^e au contraire est restée jusqu'à 8 h. dans les cantonnements.

Le combat ne s'est guère engagé qu'à 10 heures. Il n'a pas été poussé à bout à cause de la tempête, mais le déplacement de la 22^e division, l'attaque et la prise des hauteurs du grand et du petit Puteaux ont été fort beaux. Or a sonné le rassemblement à midi 1/4.

Les Manœuvres de Forteresse. Le général Gossard, chef des arbitres, s'est prononcé en faveur de la défense.

Le général Saussier, après d'autres manœuvres, donne l'ordre de cesser.

Après un repas froid sur le terrain, les troupes rejoignent leurs cantonnements qui sont les mêmes que vendredi.

L'état sanitaire des troupes est excellent. Comme hier, un grand nombre de curieux ont assisté à ces intéressantes manœuvres.

Le cas de M. Pierre Vaux. Un rédacteur du Matin a interviewé M. Pierre Vaux député de la Côte-d'Or, et lui a demandé s'il comptait obéir à l'ordre des membres du comité allemand. C'est-à-dire donner sa démission de député.

« Non, dit-il, je n'y compte pas. J'ai conscience d'avoir agi selon mon mandat. J'entends rester député jusqu'à la fin de la législature. Je dois aux électeurs et à ma dignité de député de ne pas être l'instrument aveugle de ceux qui se considèrent comme les directeurs du mouvement socialiste et ne sont en réalité que d'intrigants sectaires et des intrigants. »

« Pour moi, je ne suis et ne veux être ni possibiliste, ni guesdiste, ni blanquiste, de suis et entends rester socialiste indépendant. »

L'affaire Barrême. De la Libre Parole: « Notre connaissance, dix personnes au moins savent le nom de l'assassin présumé du préfet de l'Eure: M. Magnin, Sarrien, Levaillant, Souffrain, Féron, juge d'instruction à Versailles, Geoffroy, successeur du précédent, Galopin, Mazet, De Colleville, Robert Mitchell. Et dans cette liste il n'est pas question de simples particuliers qui, comme nous, ont pu recueillir les confidences de l'un quelconque des personnes que je viens de citer. »

C'est assez dire que le secret de l'affaire Barrême est aujourd'hui le secret de Polichinelle.

Procès à sensation. A la demande du Procureur, la Chambre d'accusations de Bruxelles a renvoyé Madame Joniaux devant les assises.

On sait que Madame Joniaux est accusée d'avoir empoisonné sa sœur, son frère et son oncle pour toucher les assurances sur la vie qu'ils avaient contractées.

Le prince de Bismarck. Le prince de Bismarck a eu une défaillance. Il doit, par suite, garder le lit. Son état n'est cependant pas grave.

La Triplice. Dans les sphères diplomatiques, on dit que des explications amicales ont été échangées entre les cabinets de Rome et de Berlin, en vue de dissiper les rumeurs malentendues et d'affirmer par un nouvel acte public la solidité de la Triplice.

Il aurait été décidé entre les deux cabinets que le message impérial à l'ouverture du Reichstag et aussi le discours de la couronne à l'inauguration de la session législative d'Italie, devront contenir la déclaration explicite que les rapports entre les Etats de la Triplice ne furent jamais aussi intimes que maintenant.

Un prétendant. On dit, à Madrid, que le ministre de la guerre va retirer le commandement de sa division de l'armée active au général François de Bourbon qui s'est permis une démonstration inconvenante au point de vue des relations internationales en se posant en prétendant au trône de France.

Le ministre de la justice n'autorisera pas à garder le titre de duc d'Anjou en Espagne.

D'autre part, dans une interview, le prince François de Bourbon a déclaré que par son manifeste, il avait voulu simplement faire valoir ses droits au trône de France.

Le prince a reconnu la solidité de la République contre laquelle personne ne veut opposer la moindre tentative.

Un capitaine allemand tué. Mardi dernier, lors des manœuvres de brigade qui ont eu lieu entre Eribach et Endkirchen le capitaine de Kress, du 1^{er} régiment d'infanterie, a été tué par un coup de fusil chargé à balles.

L'enquête faite à la brigade n'a jusqu'à présent donné aucun résultat.

Les Cortès. On annonce comme probable l'ouverture des Cortès pour le 4 novembre prochain.

Les Anglo-Italiens au Soudan. La Presse, de Vienne, estime que malgré les dénégations sources anglaise et italienne, une action commune au Soudan entre Anglais et Italiens, a été décidée pour novembre prochain.

Le journal autrichien voit en cela une nouvelle preuve de la puissance de M. Crispien qui a toujours cherché à établir une coopération avec l'Angleterre, et qui voit ainsi se réaliser son idéal.

La Presse continue: « M. Crispien prend de nouveaux ses positions contre la France qui bat toujours en brèche la politique coloniale de l'Italie. » Elle conclut en disant que ces événements auront un vil écho dans la politique européenne.

LES ITALIENS ET LES FRANÇAIS EN AFRIQUE

La Tribuna de Rome publiait, il y a quelque temps, deux lettres qui lui avaient été adressées par ses correspondants particuliers du Maroc et de la Tripolitaine.

A ce propos, notre confrère le Temps avait dit que la Tribuna était devenue un journal officieux.

Cet organe répliqua: « Nous n'avons que quelques mots à répondre. »

« Si la lettre ou la dépêche dans laquelle se trouvent ces insertions n'a pas été rédigée dans les bureaux du Temps, il doit y avoir à Rome un correspondant qui la lui a envoyée. »

« Eh bien! que ce correspondant se fasse connaître, et nous lui offrirons immédiatement, par la voie légale, le moyen de s'assurer quelle est la personne qui paye les deux correspondants que nous avons au Maroc et en Tripolitaine, et celui que nous n'avons pas encore envoyé à Cassala. »

Déjà, d'ailleurs, en ce qui concerne la règle générale, nous porterons aux tribunaux les livres de notre administration pour qu'il puisse se rendre compte si nous touchons de l'argent des fonds secrets du gouvernement.

Il se peut que notre invitation ne soit pas acceptée et que l'auteur de cette diffamation ne se fasse pas connaître; nous nous bornerons à déplorer qu'un journal aussi sérieux que le Temps consente à publier les inventions du premier venu.

Et pour aborder la partie sérieuse de la question, nous dirons que la légèreté avec laquelle les journaux français, même les plus graves, parlent de nos affaires, vient encore, une fois de plus, de se révéler en la circonstance.

Nos correspondances de la Tripolitaine ne contiennent aucune attaque contre la France; elles se bornent à constater les faits qui d'ailleurs, tournent à son honneur et à notre profit.

Ces faits relatent l'activité de nos voisins et notre inaction. En ce qui concerne celles du Maroc, il n'est pas besoin de loup pour s'apercevoir qu'elles ne contiennent rien de diffamant contre la France.

Notre correspondant a simplement tenu à signaler le mécontentement et le danger à essayer d'arborer le drapeau au consulat français de Fez, tentative également faite par l'Angleterre, et qui a été blâmée même par le Journal des Débats.

Quant les rédacteurs du Temps voudront parler de ce qui s'est écrit et ce qui se fait à la Tribuna, qu'ils se donnent la peine de la lire, mais qu'ils ne lancent pas des calomnies, d'après des informations anonymes et mensongères.

Nous le répétons, cela n'est pas digne d'un journal qui se respecte.

QUESTIONS D'ÉDILITÉ

Les Musées de Lyon. Un groupe de lecteurs, qui s'intéresse vivement au Nouveau Lyon, nous a demandé à plusieurs reprises et avec une instance marquée, d'étudier la question des musées de Lyon.

Il ne nous paraissait pas que ce fût là, parmi les nombreuses questions qui s'imposent à l'attention publique de la région, l'une des plus importantes ni des plus urgentes.

Les musées sont, pour un très petit nombre d'étudiants, un instrument de travail et pour la majorité des promeneurs une simple distraction.

Néanmoins et pour répondre à un désir énergiquement exprimé, nous allons examiner s'il y a réellement à Lyon une question des musées et ce qu'on en peut dire:

Il existe quatre musées différents dont trois se trouvent au Palais Saint-Pierre et un, tout spécial, au Palais du Commerce.

De ce dernier, rien à dire; il est exclusivement consacré à la grande industrie lyonnaise, à l'histoire de la soierie, et se trouve admirablement classé dans de vastes salles, bien éclairées.

Quant aux trois autres, — musée des beaux-arts (peinture et sculpture), musée des antiquités et musée d'histoire naturelle, ils sont les uns et les autres accumulés trop à l'étroit dans les vieux bâtiments du vieux palais Saint-Pierre. Ils étouffent dans des galeries basses, inconfortables et sombres. A chacun d'eux le palais tout entier suffirait à peine pour être convenablement logé — et ils sont trois!.

De plus, on mesure lorsqu'on pense que la ville a dû, par mesure d'économie, louer tous ses rez-de-chaussées du dit palais à des industries diverses et que l'indigne imprudence pourrait mettre le feu et détruire sans espoir de salut tous les trésors de nos riches collections.

La situation actuelle est déplorable à tous les points de vue.

Est-il possible de la modifier? Nous avouerons humblement que nous n'en voyons pas les moyens.

La Ville vient de se saigner aux quatre membres, et pour la construction des Facultés et de celle de l'École de santé militaire et pour celle des trois ponts du Rhône et pour la rue Grégoire et pour l'Exposition, sans compter l'épée de Damocès suspendue de ce chef sur sa tête avec la carte finale à payer.

Pour construire des logements neufs et dignes d'eux aux musées, il faudrait de l'argent, beaucoup d'argent. Où pourrait-elle en prendre?

Il faut songer à des travaux de ce genre qui, somme toute, sont des travaux de luxe et peuvent attendre, il y en a une foule d'autres urgents et de première nécessité à entreprendre tout de suite et qu'on est obligé de remettre, faute de fonds.

Il y a d'abord les ponts, qui exigent impérieusement qu'on s'occupe d'eux et que la ville leur consacre à brêlé toutes ses ressources disponibles. Il y a les ponts de Pierre-Scize et de la Boucle à construire, celui de la Feuillée à refaire en totalité, dans le prolongement des rues Constantine et Octavio-Mey, au lieu de le laisser tout de gâté; ou, comme dit Guignol et comme il est actuellement; il y a celui d'Ainay qui s'écroule; à rebâtir et enfin celui de la Guillotière qui reste un beau spécimen d'architecture archéologique, mais qui ne répond plus du tout aux besoins modernes.

Tout ce qui ne peut se différer.

Ensuite viendront les grands travaux de voirie nécessaires, l'élargissement de la rue Saint-Jean, l'ouverture d'une rue allant de la place des Célestins à Ainay par les façades de la Saône à Bellecour, le prolongement de l'avenue de Saxe jusqu'au Rhône et la construction du quai de la rive gauche de Rhône, le dessèchement du pont du Midi, jusqu'en face d'Oullins.

Ces qualités indispensables à la bonne marche de la main-d'œuvre, mettent l'imprimeur qui emploie des femmes à l'abri des grèves abusives et du marchandage des syndicats.

En ce moment, où l'instruction qu'on donne aux femmes les déplace de leur position sociale, jette l'encombrement dans les professions accessibles au plus grand nombre, la typographie est un élément de pour assurer une existence pénible par un salaire qui est l'égal de celui de l'homme.

Nous espérons que l'honorable rapporteur publiera la savante dissertation que nous venons d'entendre et développer dans quelques considérations, avec une grande facilité de langage et un choix spirituel d'expressions.

La question qui vient d'être traitée devant le congrès est d'ordre social et nous félicitons les imprimeurs réunis à Lyon d'avoir résolu l'importante question du travail des femmes dans l'industrie.

Le parlement a voulu réglementer le travail féminin; mais, comme toutes les lois ne sont pas parfaites, elles donnent lieu, soit devant les tribunaux, soit devant les conseils administratifs, à des interprétations fort différentes.

Le rapport de M. Stork est la révision complète de la loi de 1892.

A FOURVIÈRES

Il y a une vingtaine d'années, les bureaux de rédaction des journaux de Lyon reçurent par la poste un minuscule volume anonyme qui contenait une description du magnifique panorama de la chaîne des Alpes neiges, tel qu'on l'aperçoit depuis l'horizon oriental, lorsque le temps est clair, du haut de la terrasse ou des tours de Fourvières.

Cette description se trouvait jointe une vue au trait de chaîne des Alpes, analogue à celle des cartes marines qui servent aux navigateurs pour reconnaître les profils des côtes.

On sut bientôt que ce long et minutieux travail était l'œuvre d'un ancien habitant de Fourvières, M. Emile Charvériat, qui avait mis plus de vingt années d'observations — les jours où l'on peut apercevoir distinctement tous les détails des Alpes neiges — pour se reconnaître au milieu de cette multitude innombrable de pics et de sommets.

Aujourd'hui M. Charvériat a complété son premier travail et en a fait exécuter en quelque sorte la planche-type, sur zinc, qui vient de faire exposer dans la tour nord-est de la basilique.

La silhouette merveilleuse des montagnes qui limitent l'horizon a été relevée avec précision; chaque sommet porte l'indication de son nom, de son altitude, de sa distance kilométrique. M. Charvériat a généreusement offert à Fourvières les résultats dessinés et gravés de ses laborieuses recherches.

M. Onofrio, professeur à la Faculté catholique des sciences, a bien voulu consacrer de longues semaines à la vérification de ces données, et des professeurs de la tour nord-est de la basilique, M. d'Argence, s'est alors emparé de ces canevas, et son pinceau délicat a su tracer d'après nature une magnifique aquarelle que la maison Gillet, de Paris, a reproduite sur des plaques de lave émaillée.

De tant d'efforts intelligents et consciencieux devait naître une œuvre digne de la basilique.

Le panorama mesure 27 mètres 60 centimètres de circonférence. C'est un tableau très exact, et fort instructif.

Le visiteur cherche-t-il le nom d'un sommet des Alpes, d'un clocher dont la silhouette se dessine au loin dans la plaine, il abaisse son regard sur la table émaillée et, sans quitter la position qu'il occupe, il trouve l'indication écrite du village et la distance à vol d'oiseau, que le regard du clocher.

La puissante lanterne d'approche qui est mise à sa disposition, qu'il peut faire rouler à son gré sur un chemin de fer circulaire, et amener à tel ou tel point de l'horizon, facilite encore ses recherches, et l'étude de cette admirable campagne lyonnaise, qui ne le cède en rien aux vues les plus vantées de l'Italie.

L'ascension des tours de Fourvières déjà si goûtée des visiteurs, présente donc dès à présent un attrait de plus.

Nous devons ajouter que les travaux de peinture du beffroi étant achevés, on peut aussi visiter ce bel appareil dont l'ingénieux mécanisme a été mis en évidence par des teintes spéciales. La couleur bleu sombre indique les pièces fixes du beffroi, la couleur bleu clair est appliquée à toutes les pièces mobiles, qui obéissent aux impulsions de la cloche, et facilitent ses mouvements.

Cette imposante charpente en fer, d'une hauteur de 14 mètres, pèse 45,000 kilos. Elle supporte élastiquement l'énorme bourdon, qui se balance doucement sur ses étriers suspendus, et peut être mis en branle sans transmettre à la tour la moindre secousse nuisible. Un verre d'eau placé sur les maçonneries, à la base du beffroi, n'accuse pas la moindre trépidation quand la cloche sonne à toute voix.

Un résultat aussi remarquable fait le plus grand honneur à M. le chanoine Eguillon, inventeur de ce système, qui a déjà été appliqué en maintes circonstances, mais dont Fourvières possède l'exemplaire le plus considérable, et le mieux réussi qui ait jamais été construit.

Les exigences de l'actualité nous obligent à renvoyer à demain notre intéressant feuilleton.

LES GONES DE LYON

Bulletin Météorologique (5 h. soir). L'amélioration qui se produisait hier, ne persiste pas: une nouvelle dépression s'est avancée du nord de l'Atlantique sur la Scandinavie et se dirige vers le Sud-Est; le baromètre baisse de nouveau sur l'ouest du continent; les vents supérieurs restent graduellement vers l'Ouest, le ciel devient très nuageux et l'atmosphère brumeuse.

Pendant la nuit dernière un refroidissement s'est fait sentir et le thermomètre exposé à l'air libre est descendu à + 2^e au-dessus de zéro.

Aujourd'hui à Lyon, hauteur barométrique à 6 heures du soir, 768^{mm}. Plus depuis cinq heures, 769^{mm}.

Températures extrêmes: à l'ombre, minimum + 9^e; maximum + 20^e; à l'air libre, minimum + 6^e 8; maximum + 30^e.

Probable: temps frais et pluvieux.

Chronique Locale

Suivant l'usage moins antique que solennel, la fête votive du 8 septembre a été célébrée avec le cérémonial et la pompe habituels.

Du haut de la galerie qui contourne l'abside de la nouvelle église, l'Archevêque de Lyon, entouré d'un nombreux clergé, a donné la bénédiction urbi et orbi.

Trois coups de canon ont retenti: avant, pendant et après la cérémonie.

Plus de deux siècles, l'église de Fourvières s'est conformée, chaque année, aux vœux des échevins.

La peste ravageait le Midi et menaçait de s'étendre.

Les échevins se réunirent et décidèrent de monter à Fourvières, un clergé à la main, pour demander à la Dame de Fourvières de sauver la ville de Lyon.

Jurant que si la benoîte vierge arrêtait la marche du fléau envahisseur, le corps des échevins renouvelerait chaque année son pèlerinage le jour du 8 septembre, fête de la nativité de la Vierge.

La peste, qui avait déjà fait quelques rares victimes à Lyon, ne dépassa pas la rue parallèle à la rue Puits-Gaillots, qui s'appela depuis la rue Désirée.

La célébration de la fête du 8 septembre ne fut interrompue que pendant les années terribles de la première révolution; on tout au moins elle ne fut pas l'objet d'une manifestation publique.

Malgré la pluie qui commençait à tomber, une foule immense courait les quais de la Saône.

Les plus fervents avaient gagné la colline et ils n'étaient pas les moins nombreux.

On dit bien haut que la foi s'en va; les imposantes manifestations du catholicisme donnent un démenti aux propagateurs d'fausses nouvelles.

Jurémiades

Le conseil supérieur de l'Exposition de Lyon vient de constituer le jury des récompenses de la section des beaux-arts.

On ne peut montrer une partialité plus évidente dans le choix qui a été fait.

Les artistes lyonnais qui occupent à peu près la moitié des places réservées aux arts, veulent tirer à eux toutes les couvertures et s'adjuger le plus grand nombre des médailles.

Ce sont les peintres étrangers qui en auront les revers.

Et, cependant si l'exposition des beaux-arts a cet éclat inaccoutumé auquel le pavillon Bellecour ne nous a pas encore habitués, elle le doit aux envois des peintres étrangers de la région lyonnaise.

Le jury de peinture est composé de sept artistes, dont six de Lyon qui sont: MM. Heuri Delacroix, Beauvois, Sicard, Poncet, Domer, Perrachon et Appian, qui, naturellement, distribueront le plus de médailles à leurs compatriotes.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

M.M. de Saint-Marceaux, Etienne Leroux, Pagny et Aubert sont les grands dispensateurs des récompenses pour la sculpture, et préchant pour leur saint.

Enfin, pour le genre de sculpture, M. M. Miciol, de Lyon, qui portera gravés dans leur cœur les remerciements de leurs compatriotes.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

M.M. de Saint-Marceaux, Etienne Leroux, Pagny et Aubert sont les grands dispensateurs des récompenses pour la sculpture, et préchant pour leur saint.

Enfin, pour le genre de sculpture, M. M. Miciol, de Lyon, qui portera gravés dans leur cœur les remerciements de leurs compatriotes.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

M.M. de Saint-Marceaux, Etienne Leroux, Pagny et Aubert sont les grands dispensateurs des récompenses pour la sculpture, et préchant pour leur saint.

Enfin, pour le genre de sculpture, M. M. Miciol, de Lyon, qui portera gravés dans leur cœur les remerciements de leurs compatriotes.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

M.M. de Saint-Marceaux, Etienne Leroux, Pagny et Aubert sont les grands dispensateurs des récompenses pour la sculpture, et préchant pour leur saint.

Enfin, pour le genre de sculpture, M. M. Miciol, de Lyon, qui portera gravés dans leur cœur les remerciements de leurs compatriotes.

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

M.M. de Saint-Marceaux, Etienne Leroux, Pagny et Aubert sont les grands dispensateurs des récomp

ment possession de la voie ferrée sous le nom de « draine » qui lui a été donné par les Allemands, pendant que les Anglais lui donnaient le nom de « danbar ».

Son emploi se borne, jusqu'à nouvel ordre, à l'inspection des voies ferrées. Le dernier Congrès international des chemins de fer l'a étudié avec un bienveillant intérêt et son entrée dans la pratique est prochaine.

Ces petits véhicules sont à trois ou quatre roues, disposés de façon à pouvoir courir sur les rails; le mouvement leur est communiqué tout à la fois par les jambes et par les mains au moyen d'une ingénieuse combinaison de leviers.

des voies, aux inspecteurs et aux ingénieurs de chemins de fer pour leur permettre de s'assurer du bon état de la voie ferrée ou pour courir sur le lieu d'un accident, lorsque le télégraphe l'annonce. Les Russes s'en servent déjà d'une façon pratique et réglée; leur exemple sera certainement suivi.

On a parlé aussi d'utiliser les drains pour le service postal sur les embranchements et les lignes d'intérêt local, partout où la circulation des trains ne permet pas de répartir les correspondances aux localités intéressées avec une fréquence suffisante.

Une expérience faite en France, à ce sujet, sur la ligne du Crotoy à Noyelles, pendant la saison des bains de mer, a donné de bons résultats; elle n'a pas été généralement répétée, mais cela viendra sans doute.

l'ennemi; quelques mètres de rails enlevés les arrêteraient pas. La Nature, dans un de ses derniers numéros, signale un quadricycle pour rails ne pesant que 25 kilogrammes, un peu moins que le sac d'unfantassin, et pouvant transporter son cavalier, en terrain plat, ou palier à la vitesse de 40 kilomètres à l'heure. C'est là, incontestablement, une bonne machine.

l'américaine l'oublie dans lequel les drains sont trop longtemps restés et dont il convient de les tirer.

L'IMPOT SUR LA COOPÉRATION

Il est regrettable que le vœu que vient de former le Conseil général de la Seine-Inférieure, demandant que les sociétés de coopération soient soumises au droit commun comme étant des sociétés commerciales, n'ait pas été connu au moment du congrès des sociétés coopératives.

Le Conseil général de la Seine-Inférieure s'est parfaitement rendu compte du but auquel tendent toutes les sociétés de coopération, et qu'elles ne peuvent dissimuler; tuer le petit commerce de détail sans profit même pour elles, quoiqu'on en dise.

social qui s'accroît d'autant plus que le nombre des associés est plus grand et faisant du commerce en vendant leur marchandise à tout venant, après s'être servis eux-mêmes. Si les coopératives s'étaient contentées de n'avoir d'autres clients que les coopérateurs associés elles auraient échappé peut-être à la patente puisqu'elles auraient pu s'appuyer sur le principe, si non absolu, mais au moins relatif de la mutualité.

C'est enlever à l'Etat des ressources dont il a besoin et laisser peser sur le petit commerce de détail toutes les charges fiscales qui ne sont plus réparties d'une façon équitable. Nous approuvons d'autant plus le vœu formulé par le Conseil général de la Seine-Inférieure, qu'il est conforme aux principes d'une démocratie bien équilibrée.

AVIS JUDICIAIRES

VENTES DE FONDS

M. Frey a vendu son café-comptoir, n° 11, grande rue des Charpennes, à Lyon. — Récl. à l'Avénir, 114, rue de Créqui, — P.

L'établissement situé rue de la Thibaudière, 27, à Lyon, a été vendu. — Récl. à M. Gérard, 64, rue Sully. — P.

L'acquéreur du fonds de café de M. Clocher, 69, boulevard des Brotteaux, à Lyon, l'a revendu. — Récl. à M. Fonbonne, avoué, 24, rue Ferrandière, à Lyon. — M. J.

M. Etienne Molin, avendu son fonds de boucherie, 2, quai des Brotteaux, à Lyon. — Récl. à M. Michon, 17, quai de l'Archevêché. — M. J.

DIVORCES

Au profit de Mme Anaïs Vuillard, 20, rue St-Augustin à Lyon, contre M. Jean-Pierre Chapot, ci-devant, rue Denfert-Rochereau, à Lyon, et actuellement sans domicile ni résidence connus. — Peiron, avoué. — L. P.

FAMILLES

Doublin, commerçant, à Lyon, 68, rue Dunois. — Jug. 3 septembre. Verney, syndic prov. — M. J.

Marin Buisson, marchand de chevaux, à Bron (Rhône). — Jug. 3 septembre. Verney, syndic prov. — M. J.

Fournery, restaurateur, à Fleurville-sur-Saône (Rhône). — Jug. 3 septembre. Ganavy, syndic prov. — M. J.

Joseph Ducarre, marchand de chevaux, à Lyon, 68, rue Bugeaud. — Jug. 3 septembre. Feys, syndic prov. — M. J.

Mme Demont, fabricante de lingerie, à Lyon, 15, rue Passet. — Jug. 3 septembre. Pitre, syndic prov. — M. J.

Maxime Servonnat, boulanger, à Lyon, 31, rue Garibaldi. — Jug. 3 septembre. Pitre, syndic prov. — M. J.

VENTES JUDICIAIRES

Le lundi 10 septembre, à onze heures du matin, rue de la Bourse, n° 2, Lyon.

Vente aux enchères publiques d'objets saisis tels que: Bureau, fauteuils, chaises, canapés, piano, tables, buffet, tentures, etc., etc.

Le 10 septembre, à onze heures du matin, sur la place Colbert.

Vente d'objets saisis consistant en table, chaises, bancs, bureau, vitrines, tableaux avec leurs accessoires et outils divers.

EMPLOIS

Jeune dame ex-matresse couturière, demande journée

dans maison bourgeoise de préférence. Adr. offres r. Bellegarde, 10, à la concierge.

On demande

226, avenue de Saxe, un placier ayant clientèle sérieuse en lingerie. Appointement et remise selon chiffre d'affaires.

ASSOCIATIONS

Commandites, Prêts

Pour article première utilité, 1.000 francs demandés, garantie 1er ordre. Le prêteur pourrât être employé. — Adresser offres: Bureau du journal Ax Bz.

Employés intéressés

se demandent avec 8 ou 10.000 francs pour donner extension à imprimerie en pleine voie de développement et de prospérité. — S'adr. au bureau du journal, n° 098.

Prêts sur billets. — S'adr. Grandin et Co, à Antibes.

LOCATIONS

Appartements à louer, meublés ou non meublés (indications gratuites). — Vente, achat, location, échange et gestion de toutes propriétés (Paris et Province). — S'adr. et écrire: Central office, 15, boulevard des Italiens, Paris.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Etoile, Charbonnières.

On demande à louer petit entrepôt fermé (5 fr. p. mois), pour triçycle, rez-de-chaussée quartier Bellecour, Perrache. Ecr. Faussemagne, 10, rue Laurencin.

A louer, près Bellecour, beaux appartements au premier étage, de 9 pièces, 6 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

FONDS

ou Immeubles à vendre

Maison à vendre, quai de Bondy, 24. — Revenu brut de 4.27 fr. S'adr. à M. Mestrallet, notaire, rue Hôtel-de-Ville, 32.

A vendre, à une heure de Lyon, sur la hauteur, grande et belle propriété de rapport et d'agrément, habitation de maître et dépendances, clos de 15 hectares, parc anglais, vignes et prairies, ombrages séculaires, eaux abondantes, vue superbe, bon rapport. Prix à débattre. MM. Bailly et Bérignon, place des Terreaux, 7.

A remettre près gare Brotteaux, café-restaurant, rec. 45 fr. par jour, 2 chambres payant tous les frais. S'adresser rue Suchet, n° 29. Rien des agences.

A vendre ou à louer une Belle Propriété située route de Grenoble, sur la hauteur, cinq minutes des tramways, composée d'une maison bourgeoise 14 pièces, une pièce d'eau de la Compagnie, salle d'ombrage, 4.000 mètres de terrain tout en rapport, maison de jardinier, etc. Prix modéré. S'adr. bureau du journal, sous le n° 157.

On demande à acheter

un chien d'arrêt robuste, nez et dressage parfaits. M. Serge, 19, rue Royale, Lyon.

Chasse. Parts à céder.

100 fr. 500 hect., très giboy.: Lièvres, perdreaux. Droit à disposition, garde, meute, à la disposition du chasseur, près gare Crémieu. Pour renseignements, Humbert, rue Neuve, 16, Lyon.

Voyageurs et représentants

demandés par fabrique d'huiles et savons. Conditions très avantageuses. Ecrire à MM. A. François et Cie, à Péllissanne, près Aix, Provence.

Représentants ou voyageurs

demandés pour vins et spiritueux par maison Fraxon, de Romanché-Thérins (S.-et-L.). Superbes conditions, mais les plus sérieuses références sont exigées.

OBJETS MOBILIERS

A vendre ou échanger

A vendre joli bureau Henri II, une crédence Henri II, un ameublement de salon Henri II, avec rideaux. — Le tout à des prix très modérés. — S'adr. chez Mme Rate, marchande de meubles, 21, rue des Remparts-d'Alain, à Lyon.

A vendre locomobile et Battense, mach. 10 ch. et 4 c. vap. Turbine, voitures, harnais, chariots, tonneaux. S'adr. M. Marthe Pajot, Montet par Palinges (S.-et-L.). Paiement comptant.

Foin de première qualité à vendre. S'adresser à M. Ch., bureau du journal, n° 002.

A vendre, jolie bicyclette, marque F. Clément, poids: 11 à 12 kilos; pneumatique Nivert. — Occasion excellente. Prix: 350 fr. — S'adresser à M. F. de Ch. bur. du journal.

Beau Mobilier, salon, chambres, salle à manger, literie, 18, rue Victor-Hugo, au 1er au-dessus de l'entresol, Lyon, de 3 h. à midi et de 2 h. à 6 h. Appartement à louer. Presser.

A vendre cuves et tonneaux, de plusieurs dimensions, en bon état. Chatain, à Saint-Fons (Rhône).

Jeune petit singe privé

à vendre. S'adr. rue Saint-Georges, 98, de 10 h. à 1 h. et de 6 à 8 h.

DIVERS

On demande à acheter une maison en viager. — S'adr. au bureau du journal.

On demande à acheter un double poney, robe grise, noire ou alezane. — S'adr. au bureau du journal.

Rhums. Représentant sérieux pour le gros, demandé par maison honorable. S'adr. K. K. O., poste restante, Bordeaux-Chartrons.

J. COLOMBIER FILS

24, 26, 28, Rue des Tuileries — LYON-VAISE

APPAREILS PERFECTIONNÉS

pour la Distillation à feu nu ou à la vapeur des Marcs, Vins, Lies, Cidres FRUITS Et autres produits

NOTA. — On trouve toujours en magasin des Alambics prêts à être livrés.

ESSAYEZ & JUGEZ

GENS ECONOMES Achetez vos MEDICAMENTS à la PHARMACIE UNIVERSELLE 16, RUE TURPIN, LYON.

NOUVELLE BAISSÉ DE PRIX

EXPOSITION UNIVERSELLE De Lyon

RESTAURANT DU BALLON CAPTIF

AUDEMARD, Propriétaire

Déjeuners, 3f. Dîners, 3f. 50

Service à la carte

Entrée libre pour les heures de repas, de 11 h. à 1 h. et de 6 à 8 h.

ATTENTION Par suite de réclamations nombreuses relatives à la composition inférieure, et parfois détestable de notre marque de fabrique, les sous-signés ont à la connaissance des acheteurs que pour se procurer leur produit (le seul qui soit garanti pur par l'inventeur), il est absolument nécessaire de demander le jus de viande de la Compagnie, et de constater sur l'étiquette de chaque pot la signature de J. V. Liebig, au crayon bleu.

Liebig's extract of meat Compagny (Limited) Londres: 9, Fenchurch Avenue, E. C.

Maison de Convalescence

Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à louer meublés ou non

10, Chemin Saint-Maximin LYON-MONPLAISIR

Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

25. ANNÉE

RÉGIE D'IMMEUBLES

Ventes, Locations et Assurances

C. BARBIER

32, c. Richard-Vitton, 52 MONTCHAT-LYON

Cabinet tous les jours de 2 heures à 6 heures

MOTEURS A GAZ

Machines à Vapeur Constructions mécaniques

A. FARRA & Co

25, Chemin des Pins LYON-VILLEURBANNE

LIBRAIRIE

BERNOUX et CUMIN

6, Rue de la République, Lyon

En vente: Nouveautés

ZOLA (Emile). — Lourdes. DAUDET (Léon). — Les Nortiques. FRANCE (Anatole). — Le Lys rouge. PRIVOSTE (Marcel). — Demi-Vierge. LA BREVE (Jean de). — Badi-nage.

BICYCLETTE PRIME

Le NOUVEAU LYON a l'honneur d'informer ses abonnés et lecteurs qu'en vertu d'un traité exclusif passé avec un des principaux fabricants de bicyclettes de France, il est en mesure de leur offrir une bicyclette dite du NOUVEAU LYON, garantie contre tout vice de construction et comprenant tous les perfectionnements vélocipédiques réalisés jusqu'à ce jour.

Description de la Bicyclette du NOUVEAU LYON

Grand cadre en tubes d'acier étiré à froid, sans soudure.

Pédalier étroit, dernier modèle perfectionné.

Tension de chaîne à l'arrière.

Tête de fourche à double plaquette en acier estampé.

Direction à douilles à billes.

Roulements en acier trempé et rectifié après la trempe.

Roues égales, de 70 ou 75 cent., ou 75 devant, 70 arrière, au choix.

Rayons directs, en acier éprouvé, à haute tension.

PNEUMATIQUES Vital démontables, genre Dunlop ou Vallec.

Chaîne à rouleaux trempés et rodés.

Guidon droit ou cintré.

Poignées caoutchouc ou buffle noir.

La Bicyclette du NOUVEAU LYON

d'une valeur courante de 500 fr., est mise à la disposition de nos abonnés d'un an au prix exceptionnel de 250 fr.

Les commandes seront reçues dans nos bureaux et servies suivant l'ordre des inscriptions.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE

(Maison des CARMES, Lyon)

Enseignement primaire. — Préparation au Certificat d'Etude.

Enseignement secondaire ancien et moderne. — Cours du Lycée. — Enseignement religieux. — Préparation aux Baccalauréats: Ecole Centrale Lyonnaise, Ecole de Commerce, Ecole Vétérinaire, Ecole de Chimie industrielle, arts et métiers.

Ouverture des cours pour le Baccalauréat le LUNDI 3 SEPTEMBRE.

On reçoit des Pensionnaires suivant les cours de l'Ecole Centrale et de l'Ecole de Commerce.

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE

Cours complet d'Études commerciales et de Langues étrangères en 4 années, qui se passent: 1. à Lyon, 2. à Turin, 3. à Francfort, la 4. à Londres.

LABORATOIRE DE CHIMIE, BIBLIOTHÈQUE, SALLE DE JEUX, GYMNASÉ, VASTE COUR

S'adresser, pour les renseignements, à M. Legorju, licencié ès-lettres, professeur de l'Université en congé, chargé de l'administration et de la direction des études, de neuf heures à midi.

HORLOGERIE A. ERKERT

SPECIALITÉ --- 7, Quai des Célestins, 7 --- SPECIALITÉ

Remontoir nickel, dep. 12 f. Garnitures de chemises

» acier » 15 f. marbre et bronze, dep. 50 f.

» argent » 20 f. Pendules marb. et tabl.

» or » 50 f. et à sonnerie, depuis 25 f.

Horlogerie garantie de 1 à 5 ans. --- Pièces riches extra

Montres spéciales pour agriculteurs, mécaniciens, médecins, etc.

Papiers peints

DANS TOUS LES GENRES

B. COLIN

7, Rue de l'Hotel-de-Ville, 7

En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux

LYON

Décorations, Tentures de tous styles. — Baguettes, Rosaces

Paravents et Devants de Cheminée

MANIOC ROUSSET

Potage préparé au suc de viandes et légumes

Reconstituant, Digestible, Nutritif

Ce potage, le plus riche en matières assimilables, est particulièrement recommandable aux anémiques, aux convalescents, aux dyspeptiques et aux enfants, à l'usage desquels il peut se préparer au lait.

L'absence de graisse dans ce produit le rend précieux pour les malades des intestins. Il est toujours supporté par les malades qui rejettent les aliments les plus légers.

PREPARATION: Jeter en pluie une cuillerée de Manioc dans une verrée d'eau bouillante salée et continuer l'ébullition de 8 à 10 minutes; préparé ainsi, aucun potage nourrissant ne peut être comparé au MANIOC ROUSSET, pour la digestibilité.

2 fr. la boîte de 15 potages

ROUSSET, 4, r. des Archers, pr. la pl. des Célestins, LYON

MAISON FONDÉE EN 1837

CH. MORETTON & Co

Successors de VIENNET

Pianos

PLEYEL GAVEAU KRIEGLSTEIN MORETTON, etc

Vente au Comptant et à Crédit. — Locations, Réparations, — Échanges, — Accords.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

LYON. — Place Jacobins, 9 (ENTRE-SOL). — LYON

GRAND RESTAURANT

V. BOCQUET

LYON — 32, quai de Serin, 32 — LYON

REPAS POUR NOCES & BANQUETS

REPAS A PRIX FIXE & A LA CARTE

VINS FINS DE TOUTE PROVENANCE

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 169

pareil calme; puis, soudain repris de colère, il s'écria:

— Ainsi, il serait vrai que tu aimes ce jeune homme, et M. Benoît ne m'aurait pas trompé!

— Il est vrai que j'aime André, dit simplement la jeune fille.

— André! tout court!... Déjà!... Mais tu mènes l'amour prestement, si huit jours te suffisent pour parler si familièrement d'un homme!...

— Il ne m'a fallu ce temps que pour bien me convaincre et m'assurer nettement de la sincérité de mon amour.

— Ah ça! suis-je éveillé?... Est-ce bien toi que j'entends me parler ainsi!

— Tu ne dors pas, petit père, et je cause avec toi fort raisonnablement.

— Ce n'est pas possible! Tu ne peux aimer! En huit jours!... A-t-on jamais vu!... Fantaisie de jeune fille!... Je ne serais pas assez bête pour t'écouter un instant de plus!...

— Tu aurais tort, petit père.

— Au reste, je ne suis pas venu discuter avec toi sur le plus ou le moins de valeur de ton amour, mais, seulement t'informer de ma réponse à M. Benoît, réponse nettement négative, comme tu le pensais bien, et t'inviter à t'abstenir, désormais, de toute fantaisie de ce genre.

Cécile eut un éclair dans les yeux, éclair qu'elle réprima presque aussitôt.

— Petit père, dit-elle, d'une voix grave, si

LE NOUVEAU LYON

tu as malmené monsieur Benoît, tu as eu tort, si tu l'as froissé dans ses sentiments pour son fils, tu as eu plus tort encore. Tu ne connais pas ta fille, assurément, en l'assimilant comme tu le fais, par tes réflexions trop légères, à une jeune écorchée, ou à une malhonnête personne.

— Malhonnête!... tu vas plus loin que ma pensée.

— Dame! De quel terme qualifier une jeune fille qui traiterait jeter le trouble dans une famille; par pure coquetterie, ou sous l'empire d'un sentiment aussi léger que celui indiqué par toi!...

Peux-tu me supposer capable de ressentir ce que, vous autres hommes, appelez une amourette? Tu ne peux admettre un tel sentiment chez ta fille, ni la soupçonner de vaine coquetterie. Alors, si je suis vertueuse, si, dans ma vertu, mon cœur a parlé, c'est donc sérieusement, à jamais.

— Mais... c'est impossible!... Tu ne parles pas sérieusement!...

Je veux dire que tu te trompes sur l'état de ton cœur!... Je ne mets nullement en doute ton honnêteté!... Ne suis-je point ton père, et mieux à même que quiconque d'affirmer la chasteté de ton cœur. Mais, une jeune fille ne peut-elle s'illusionner sur elle-même, et voir faux?

— Non.

— Je ne nie aucune des qualités de ce jeune homme, mais peut-être as-tu été séduite plus par des apparences extérieures qu'un

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 171

fond véritable; huit jours ne suffisent pas à se connaître sérieusement... Je reste confondu!

— Mais, de quoi donc?

— D'une telle rapidité dans l'écllosion de ton amour, ou plutôt de ce que tu appelles l'amour.

— Mon amour, tu as bien dit.

— Bref, ce mariage est si extravagant que je ne peux y arrêter ma pensée, quelques secondes même.

— Quel mot étrange viens-tu de prononcer, petit père; jusqu'à ce jour, n'avais-tu pas une